



FICHE TECHNIQUE

PLANTES AQUATIQUES

LAC DES PLAINES

La présence de plantes aquatiques dans un écosystème est essentielle pour la survie de la faune aquatique. Celles-ci jouent un rôle très important dans la filtration et la circulation de l'eau. Cependant, elles peuvent aussi devenir nuisibles sous certaines conditions. On retrouve également dans nos milieux des espèces exotiques envahissantes, en provenance d'autres pays. Leur présence dans notre écosystème est très dommageable pour l'environnement, car elles ne retrouveront pas de prédateur pour limiter leur prolifération, en plus de s'adapter facilement aux conditions en place. La densité des colonies produites représente une menace pour d'autres espèces animales et végétales, l'économie, les loisirs, ainsi que la santé humaine.

Méthodes de prévention

- **Nettoyer les embarcations**, les remorques et tout autre équipement nautique afin d'en dégager les fragments de plantes avant la mise à l'eau pour éviter d'introduire des espèces indésirables.
- **Réduire les apports en phosphore** : planter une bande riveraine de 10 à 15 mètres de largeur (selon le MDDELCC), contrôler le ruissellement vers le lac (ex. utiliser des bacs de récupération d'eau de pluie, éviter les sols à nu, limiter l'imperméabilisation des sols, etc.), rechercher des produits domestiques sans phosphates, s'assurer de la conformité de votre installation septique, puis cesser l'utilisation d'engrais (chimique, compost et autres) qui se retrouvent inévitablement dans le lac.
- **Réduire le relargage de phosphore** par les sédiments en cessant l'utilisation des bateaux à moteur.
- **Éviter de fragmenter** les plantes aquatiques, car plusieurs espèces peuvent se reproduire par bouturage.
- **Ne jamais jeter de résidus vivants d'aquarium** dans l'environnement, tels des algues ou des poissons.

Méthodes de contrôle et d'éradication

- **Ne pas arracher manuellement** les plantes aquatiques envahissantes, car la dispersion de fragments de ces plantes facilite grandement l'étendue de ces espèces.
- Des méthodes de **lutte chimique**, soit par l'utilisation de pesticides, existent, cependant ce type de méthode provoque de nombreux impacts sur l'écosystème en place et s'avère peu efficace à long terme.
- Des recherches à propos de méthodes de **lutte biologique** (prédateurs naturels ; insectes, bactéries ou champignons) sont en cours, cependant aucune n'est encore connue à ce jour.
- Un projet pilote réalisé par l'Agence de bassin versant des 7, à Gatineau, consistait à étendre une **toile de jute** sur le fond d'un lac. Les résultats préliminaires démontrent l'efficacité du projet, cependant un suivi à plus long terme sera nécessaire avant d'étendre cette pratique.
- Plusieurs recherches sont présentement en cours, l'OBV reste aux aguets des nouveautés et tente d'identifier les meilleures solutions à mettre en pratique sur notre territoire.

Photos des observations préliminaires de 2012

Les photos présentées sont celles recueillies lors de l'inventaire préliminaire de l'OBV de la Côte-du-Sud, qui s'est déroulé à l'été 2012. La brève description présentée pour chacune des espèces vous sera utile afin de mieux identifier les espèces présentes dans votre lac. Pour plus d'information, consultez le Guide des plantes de milieux humides et de bord de mer, 2014, ainsi que la Flore Laurentienne, 3^e édition, de Marie-Victorin (1995).

Nénuphars

Il existe différentes espèces de nénuphars. Celle au lac des Plaines n'a pu être identifiée, cependant, considérant la présence de fleurs jaunes, il s'agit soit du grand ou du petit nénuphar jaune. Il est à noter que ces deux espèces sont indigènes et vivaces. Celles-ci vont également croître en grandes colonies.



Myriophylle

L'inventaire préliminaire ne dévoile pas si l'espèce observée est le myriophylle à épi, une espèce exotique envahissante, ou le myriophylle blanchissant, une espèce indigène. L'OBV vise à effectuer d'autres analyses afin de préciser l'identification de l'espèce.



Jonc

La plupart des espèces de joncs sont vivaces, indigènes et non envahissantes, à l'exception du jonc fleuri. Il existe une quinzaine d'espèces de jonc. L'identification de ceux-ci n'a pu être effectuée par l'inventaire préliminaire de 2012.



Rubanier à feuilles étroites

Plante aquatique indigène et vivace. Taille : Tige flottante et allongée de 30 à 120 cm de long, rarement dressée. Feuilles flottantes de 1 à 4 mm de large, très longues.



Prêle fluviatile

Plante aquatique indigène et vivace. Taille : Tige cylindrique, creuse à l'intérieur, peut aller jusqu'à 115 cm de haut. Feuilles en rameaux aériens, vertes avec une bande plus pâle au sommet. Se retrouve en eaux peu profondes.



Nénuphar à disque rouge

Plante aquatique indigène. Taille : Feuilles flottantes de 7 à 20 cm de long, ovales, arrondies au sommet. Fleur de 25 à 35 mm de diamètre.



Une espèce de la famille du scirpe fut observée, mais non identifiée. Il est à noter que la plupart de ces espèces sont indigènes, vivaces et peuvent former des colonies denses.


Potamot pectiné

Plante aquatique indigène et vivace. Taille : Tige grêle et filiforme de 30 à 80 cm de long, densément ramifiée en éventail vers le sommet. Croît en colonies denses. Feuilles submergées et linéaires de 3 à 10 cm de long x 0,5 à 1,5 mm de large.



Contact : bio@obvcotedusud.org

Téléphone : (418) 248-4566, poste 524

Suivez-nous sur Facebook  : OBV Côte-du-Sud

